Affaires courantes

groupes autochtones—réduction de 100 p. 100 à la Fédération des trappeurs autochtones et de 17 p. 100 à l'*Indigenous Survival Institute*—alors que c'est la promotion faite par les autochtones en Europe qui a été la plus efficace pour modifier la situation?

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Une fois de plus, monsieur le Président, comme je l'ai dit, il y a eu une initiative de trois ministères il y a quelques années. Il s'agissait d'un programme de trois ou de cinq ans. Je suis sûr que mon collègue me corrigera.

Néanmoins, des fonds ont été accordés pour un certain nombre d'années. Ils ont été affectés. L'engagement du ministère des Affaires indiennes s'est terminé cette année. En dépit du fait que rien ne figure dans le budget des dépenses, je crois que mon collègue disposera de quelques fonds pour ce programme. Il l'annoncera en temps et lieu.

M. le Président: Une unique question de la part du député de Winnipeg St. James.

LA JUSTICE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice. Dès le départ, je voudrais la féliciter de sa nomination au Cabinet.

Il y a un jeune homme qui purge une peine au pénitencier Stony Mountain, au Manitoba, pour un meurtre qu'il dit ne pas avoir commis. L'affaire remonte à 20 ans et il est en prison depuis ce temps-là.

Certains nouveaux éléments de preuve laissent croire que le jeune homme n'a pas pu commettre ce meurtre. Un spécialiste en criminalistique de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, appuie ces éléments de preuve.

Je crois savoir que le ministère de la Justice fait enquête sur cette affaire. Quand pourrons-nous avoir un rapport là-dessus?

• (1200)

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je remercie le député pour ses bons voeux.

Comme il l'a dit, le ministère de la Justice fait enquête sur cette affaire. On n'en est pas encore au stade de me faire rapport. Dès que j'aurai reçu le rapport et que je serai en mesure de prendre une décision, j'en informerai la Chambre.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

- M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Pourrais—je avoir son attention? Ma question est la suivante: Que compte faire le gouvernement du Canada pour protester contre l'exécution barbare de Farzad Bazoft, le journaliste britannique exécuté hier soir par le gouvernement irakien?
- M. le Président: C'est une question sérieuse, et je suis sûr que le gouvernement voudra y répondre. L'honorable secrétaire parlementaire a la parole.
- M. Patrick Boyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous, de ce côté-ci de la Chambre, partageons les sentiments du député.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a publiquement déclaré que le gouvernement canadien regrettait cet acte barbare. C'est un geste indigne d'une nation qui se prétend civilisée.

Depuis un an, 53 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Cela témoigne des risques inhérents à cette profession et, dans le cas qui nous intéresse, le gouvernement du Canada a exprimé son indignation face à cet événement tragique.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

TRANSPORTS

RÉPONSE AU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme suite à la réponse du gouvernement au cinquième rapport du Comité permanent des transports, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un projet de stratégie sur la consommation d'alcool et de drogues chez les titulaires de postes reliés à la sécurité des transports au Canada.

Monsieur le Président, je pense que vous trouverez qu'il y a consentement unanime pour renvoyer ce document au Comité permanent des transports pour qu'il puisse engager les consultations qui s'imposent. Je demanderais que le comité fasse rapport à la Chambre dans les 90 jours.